

La petite maison auprès de ...

Quand Jean-Marie KUTNER ne fait pas flouter le bâtiment qui se situera à l'arrière de la maison du Dinghof (image 1) c'est pour le remplacer par un arbre (image 2).

Pourquoi ?

En présentant la maison du Dinghof dans un environnement idyllique, il masque en fait la triste réalité.

Notre contre-projet apporte la preuve qu'il existe une solution bien plus économique qui ne crée pas de gêne au quartier et qui permet la sauvegarde de la maison du Dinghof avec tous ses éléments attenants.

En fait, la maison du Dinghof ne pouvant être déplacée, elle se trouve en réalité au 2/3 sur l'aire de retournement et pratiquement collée aux immeubles qui grignotent ses fondations :



C'est ballot de faire un projet immobilier sans respecter les règles du POS n°9 de juin 2015 mais tout cela n'est que le résultat du saucissonnage mis en place par Jean-Marie KUTNER. La réunion publique du 26/05/2016 avait commencé par la question d'un schilickois qui s'étonnait de ne plus voir la maison du Dinghof sur le plan de masse présenté par l'architecte et le promoteur.

Et que dire de cet extrait de l'article de Sophie WEBER dans les DNA du 15/09/2016 :

Laetitia Basso, une architecte schilikoise spécialisée dans la réhabilitation du patrimoine, a été mandatée à cet effet. Son projet prévoit de changer la place de la maison alsacienne pour la positionner sur la parcelle appartenant encore à la mairie et de détruire la grange attenante.

« Si cette maison reste en l'état, elle s'écroule à moyen terme »

Ce déménagement de quelques dizaines de mètres ne posera aucun problème, assure l'architecte : « Une maison alsacienne est un bien mobilier, prévu pour être démonté et remonté ».

Tout cela relève d'un grand amateurisme qui pourrait prêter à sourire si l'enjeu patrimonial n'était pas aussi important.